

**Commission du conseil municipal sur les finances,  
les services administratifs et le capital humain**

**Étude publique du budget 2009  
et du PTI 2009-2011 de la Ville de Montréal  
et des budgets des sociétés paramunicipales**

**Rapport et recommandations**

Déposé au conseil municipal  
Le 10 décembre 2008

**Service des affaires corporatives**  
**Direction du greffe**  
Division du soutien aux commissions  
et suivi  
275 rue Notre-Dame Est, bureau R-126  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

## **La commission**

*Montréal, le 10 décembre 2008*

### **Président**

*M. Bertrand A. Ward  
Arrondissement de Pierrefonds-  
Roxboro*

*Monsieur Marcel Parent  
Président du conseil municipal  
Hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
Bureau 1.112  
Montréal (Québec) H2Y 1C6*

### **Vice-président**

*M. Claude B. Piquette  
Arrondissement d'Outremont*

### **Commissaires**

*Monsieur le Président,*

*M. Laval Demers  
Arrondissement de Saint-  
Laurent*

*Conformément au Règlement sur les commissions permanentes  
du conseil municipal (06-009), nous avons l'honneur de déposer,  
au nom de la Commission sur les finances, les services  
administratifs et le capital humain, le rapport de l'étude publique  
du budget 2009 et du PTI 2009-2011 de la Ville et des budgets  
des sociétés paramunicipales.*

*Mme Josée Duplessis  
Arrondissement du Plateau-  
Mont-Royal*

*M. Jean-Marc Gibeau  
Arrondissement de Montréal-  
Nord*

*Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de  
nos sentiments les meilleurs.*

*Mme Line Hamel  
Arrondissement du Sud-Ouest*

*M. François Purcell  
Arrondissement de Rosemont –  
La Petite-Patrie*

*Original signé*

*Original signé*

*M. Alain Tassé  
Arrondissement de Verdun*

*Bertrand A. Ward  
Président*

*Danielle Dionne  
Secrétaire recherchiste*

## Table des matières

	Page
Le processus d'étude publique .....	4
Le contenu du rapport.....	5
Les recommandations.....	6

## **Le processus d'étude publique**

La Commission permanente du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain a procédé à l'étude publique des prévisions budgétaires 2009 et du PTI 2009-2011 des services de compétence municipale et de compétence mixte, ainsi que des prévisions budgétaires des sociétés paramunicipales et autres instances de compétence municipale, soit : la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Corporation Anjou 80, la Société de gestion Marie-Victorin, l'Ombudsman de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, la Commission de la fonction publique, la Commission des services électriques, le Conseil du patrimoine, le Conseil interculturel de Montréal, le Conseil jeunesse de Montréal et le Conseil des Montréalaises.

Dans le cadre des travaux préalables à la tenue de cette étude, un avis public a été diffusé dans deux grands quotidiens montréalais, un anglophone et un francophone, de même que sur le site Internet de la Ville. L'avis précisait les dates des séances de l'assemblée et les modalités de participation du public. De plus, l'ensemble des maires d'arrondissement, des conseillers de ville et d'arrondissement, des directeurs d'arrondissement ainsi que les maires des villes liées ont également été invités à participer à l'assemblée.

L'étude publique s'est déroulée du 28 novembre au 3 décembre à la salle du conseil municipal de la Ville. La commission s'est ensuite réunie en séance de travail à deux reprises. Elle a adopté ses recommandations le 8 décembre.

Le président du comité exécutif, M. Claude Dauphin, le vice-président et responsable des finances, de la voirie, des infrastructures et de la gestion de l'eau, M. Sammy Forcillo, ainsi que le directeur général de la Ville, M. Claude Léger, ont pris la parole au cours de la première séance et ont assisté à plusieurs séances par la suite.

M. Robert Lamontagne, directeur des Finances et trésorier de la Ville, a présenté le budget général de fonctionnement et le programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville et de l'agglomération. Tous les services et sociétés paramunicipales ont également été entendus. Une période de questions et commentaires était réservée au public à chaque séance et une autre était dédiée aux membres de la commission.

Le présent document peut être consulté à la Division du soutien aux commissions et suivi de la Direction du greffe, bureau R-134 de l'hôtel de ville, de même que sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions). Pour information : 872-3770.

## **Le contenu du rapport**

Compte tenu des délais alloués à cette étude, le présent document ne contient que les recommandations adoptées par la commission spéciale lors de l'assemblée publique du 8 décembre 2008, conformément à l'article 33, alinéa 2 du *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009).

## **Les recommandations**

À l'issue de l'étude publique du budget 2009 et du PTI 2009-2011, la Commission du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain recommande au conseil :

### **Budget général de fonctionnement 2009**

#### **R-1**

D'adopter les prévisions budgétaires du budget général de fonctionnement de la Ville de Montréal pour l'année 2009;

*Adoptée à la majorité sur une proposition de M. Ward, appuyée par M. Piquette. Mme Hamel et M. Purcell ont exprimé leur dissidence*

#### **R-2**

D'adopter les prévisions budgétaires de chacun des Services municipaux pour l'année 2009, soit : la Direction générale, la Direction des systèmes d'information, le Service des affaires corporatives, le Service des finances, le Service du capital humain, le Service des communications et des relations avec les citoyens, le Service des infrastructures, transport et environnement, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle;

*Adoptée à la majorité sur une proposition de M. Piquette, appuyée par M. Demers. Mme Hamel et M. Purcell ont exprimé leur dissidence.*

---

### **Programme triennal d'immobilisations 2009-2011**

#### **R-3**

D'adopter les prévisions budgétaires du programme triennal d'immobilisations 2009-2011 de la Ville de Montréal;

*Adoptée à la majorité sur une proposition de M. Demers, appuyée par M. Gibeau. Mme Hamel et M. Purcell ont exprimé leur dissidence.*

#### **R-4**

D'adopter les prévisions budgétaires du programme triennal d'immobilisations 2009-2011 de chacun des Services municipaux, soit : la Direction générale, la Direction des systèmes d'information, le Service des affaires corporatives, le Service des finances, le Service du capital humain, le Service des communications et des relations avec les citoyens, le Service des infrastructures, transport et environnement, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle;

*Adoptée à la majorité sur une proposition de Mme Duplessis, appuyée par M. Piquette. Mme Hamel et M. Purcell ont exprimé leur dissidence.*

## **Budget des sociétés paramunicipales et autres instances**

### **R-5**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 de l'Ombudsman de Montréal;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Demers, appuyée par M. Gibeau.*

### **R-6**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 de l'Office de consultation publique de Montréal;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Purcell, appuyée par Mme Duplessis.*

### **R-7**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 de la Commission de la fonction publique;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Piquette, appuyée par M. Demers.*

### **R-8**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 du Conseil interculturel de Montréal;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de Mme Duplessis, appuyée par M. Piquette.*

### **R-9**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 du Conseil jeunesse de Montréal;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Purcell, appuyée par Mme Hamel.*

### **R-10**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 du Conseil des Montréalaises;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Tassé, appuyée par M. Gibeau.*

### **R-11**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 du Conseil du patrimoine;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Piquette, appuyée par M. Gibeau.*

**R-12**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 de la Commission des services électriques;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Tassé, appuyée par Mme Hamel.*

**R-13**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM);

*Adoptée à la majorité sur une proposition de M. Gibeau, appuyée par Mme Duplessis. Mme Hamel et M. Purcell ont exprimé leur dissidence.*

**R-14**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 de la Corporation Anjou 80;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Gibeau, appuyée par M. Demers.*

**R-15**

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2009 de la Société de gestion Marie-Victorin.

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Tassé, appuyée par Mme Hamel.*

La commission recommande également :

**R-16**

Que l'Administration municipale mandate le Service des finances afin qu'il encadre les sociétés paramunicipales dans la présentation de leur budget afin qu'elles incluent les états financiers les plus récents, ainsi que des budgets comparatifs des deux années précédentes.

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Tassé, appuyée par M. Purcell.*

---

**Budget général de fonctionnement 2009 et PTI des arrondissements**

**Considérant** l'insuffisance de la dotation pour assurer la livraison des services de proximité dans les arrondissements,

La commission recommande :

**R-17**

Que l'Administration municipale entreprenne une réflexion en profondeur sur la meilleure façon de livrer les services à la population, en optimisant l'allocation de ses ressources.

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Demers, appuyée par M. Purcell.*



**Considérant** que la dotation des arrondissements constitue une préoccupation récurrente pour les membres de la commission, celle-ci réitère les recommandations adressées au conseil municipal par le passé :

**R-18**

Que l'Administration municipale revoie les mécanismes de dotation aux arrondissements pour le budget de fonctionnement et les dépenses en immobilisations et que ces mécanismes soient soumis à un processus d'amélioration continue afin d'assurer une répartition équitable des ressources financières et humaines d'un arrondissement à l'autre;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de Mme Hamel, appuyée par M. Tassé.*

**R-19**

Que l'Administration municipale mandate le Service des finances afin qu'il prenne en considération, dans le calcul du fonds de développement, un facteur de pondération qui compense pour un projet qui rapporte moins de richesse foncière;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Ward, appuyée par M. Demers.*

**R-20**

Que l'Administration municipale mandate le Service des finances afin qu'il reconnaisse, dans le calcul du budget de fonctionnement et d'immobilisations des arrondissements, l'impact de l'accroissement de la population sur le coût des services, afin que la qualité des services soit maintenue;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Purcell, appuyée par Mme Duplessis.*

**R-21**

Que les coûts de financement des dépenses en immobilisations soient remis à la charge des contribuables de l'ensemble de la Ville et non pas de chaque arrondissement.

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de Mme Duplessis, appuyée par M. Purcell.*

---

## **Mise en valeur du territoire et du patrimoine**

**Considérant** le déficit d'investissements dans le parc immobilier de la Ville,

La commission recommande :

### **R-22**

Que l'Administration appuie le Plan de redressement proposé par la Direction des stratégies et transactions immobilières pour la mise à niveau du parc immobilier, avec l'augmentation en conséquence du budget de fonctionnement et du PTI, et qu'un rapport sur la mise en œuvre de ce plan soit présenté à la commission en 2009.

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de Mme Duplessis, appuyée par M. Purcell.*

---

## **Affaires corporatives**

**Considérant** la faible participation des citoyens lors des dernières élections municipales, moins de 40%, et l'importance de l'exercice du droit de vote comme fondement d'une saine démocratie,

La commission recommande :

### **R-23**

Qu'en prévision des élections générales de 2009, des mesures soient mises en place par le greffier de la Ville, en sa qualité de président d'élection, en collaboration avec le Service des communications et des relations avec les citoyens, afin de faciliter l'exercice du droit de vote et favoriser une plus grande participation des citoyens.

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Ward, appuyée par M. Piquette.*

---

## **Développement culturel**

**Considérant** l'excellence du musée de Pointe-à-Callière, reconnu comme une institution phare dans le domaine de la muséologie,

**Considérant** que son budget de fonctionnement est plafonné depuis 1992 et qu'il accuse, en 2009, un manque estimé à 229 600 \$,

La commission recommande :

### **R-24**

Que le conseil municipal accorde un montant additionnel de 229 600 \$ au budget du musée de Pointe-à-Callière pour 2009.

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Purcell, appuyée par M. Piquette.*

## **Développement durable**

**Considérant** l'importance du virage vert dans l'ensemble des unités administratives de la Ville,

### **R-25**

Que l'Administration municipale exige de chaque unité d'affaires qu'elle inclue dans sa présentation budgétaire annuelle, son plan de gestion environnementale en prévoyant un budget en conséquence.

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de Mme Duplessis, appuyée par Mme Hamel.*

---

## **Suivi des recommandations**

### **R-26**

Que l'Administration fasse le suivi des recommandations adoptées par la commission à la suite de l'étude publique du budget 2009 et en fasse rapport à la commission avant que celle-ci entreprenne l'étude des prévisions budgétaires pour l'année suivante;

*Adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Ward, appuyée par M. Piquette.*

---

## **Processus d'étude budgétaire**

Considérant certains irritants dans le déroulement de l'étude budgétaire, les membres de la commission conviennent d'inscrire à leur programme d'activités, au tout début de l'année à venir, une séance de travail pour discuter des améliorations qu'ils souhaiteraient voir apporter en vue de la prochaine étude du budget. Ils conviennent de se pencher sur le processus comme tel, le travail préparatoire, l'accès aux documents et l'harmonisation entre le cahier budgétaire et la présentation en public, le calendrier des travaux, les horaires et le temps de parole accordé aux commissaires.

*Les recommandations ont été adoptées en assemblée publique le 8 décembre 2008.*